



ATELIERS D'ANALYSE DE SITUATIONS DANS UNE DÉMARCHE DE CO-ACCOMPAGNEMENT

PRÉAMBULE

Les ateliers d'analyse de situations constituent un outil qui s'appuie sur la mise en valeur et la mise au travail de l'expérience des professionnels d'une équipe, de leurs compétences et de leurs questionnements. Le processus d'analyse en jeu dans ces séances de travail est collectif et interactif. En termes de résultats concrets et mesurables, les ateliers d'analyse de situation favorisent la cohérence et l'harmonisation des pratiques d'une équipe qui va construire, au cours des séances, de nouveaux modes d'organisation des échanges interpersonnels. Apparaîtront après coup, au sein des instances de travail en équipe, une redéfinition des règles d'échanges, une production conjointe d'une identité de groupe et une production de méthodologie permettant l'élaboration de changements au plan des pratiques de travail.

Utilisés comme outil de professionnalisation des personnes et des activités, la compétence qui tend à être renforcée chez les professionnel-le-s qui bénéficieront de ces ateliers d'analyse est celle qui permet d'inscrire dans l'accompagnement du quotidien les différentes étapes suivantes de la démarche d'analyse :

- Observations et diagnostic
- Exposé de la problématique
- Hypothèse explicative et pistes de travail
- Évaluation des actions

Le processus pouvant être assimilé à une action de formation, les objectifs pédagogiques sont les suivants :

- Comprendre la démarche d'analyse de situation et questionner sa pertinence dans son accompagnement.
- Transformer les actions individuelles en savoirs partagés et produire de nouveaux savoirs collectifs pour l'action.
- Prendre en compte et analyser les mouvements contextuels et environnementaux sous-jacents aux pratiques d'accompagnement.

COMPÉTENCE RENFORCÉE

- Inscrire la méthodologie d'analyse de situations* dans une démarche de co-accompagnement.
(*observations et diagnostic, exposé de la problématique, hypothèses explicatives et pistes de travail, évaluation des actions).

PUBLIC CONCERNÉ

Professionnels des établissements et services sociaux et médico-sociaux.

PRÉ-REQUIS

- En intra : profils des bénéficiaires déterminés avec l'établissement selon les objectifs définis, la dynamique d'équipe, ...

Tarifs (Hors frais de déplacement)	NOUS CONSULTER
Durée	2 heures / 1 jour(s)
Effectif par session	6 mini > 12 maxi
Modalité	Présentiel
Niveau indicatif de formation	Niveau 3 à 7
Délai d'accès	Mise en œuvre réalisée sur demande
Accessibilité	L'Atelier des Pratiques et les établissements d'accueil mettent à disposition des locaux adaptés à l'accueil d'un public en situation de handicap. Si besoin d'une aide technique pour le suivi de la formation, nous contacter.
Contact	0256610194 organisation@atelierdespratiques.fr www.atelierdespratiques.fr
Réf.	M052_ANASIT3
Date version	Mars 2024



PROGRAMME

Contenu

S'appuyant sur les situations de travail spécifiques au secteur social, médico-social et sanitaire ainsi que sur les problématiques de la relation « soignant/soigné » ou « accompagnant/accompagné », les ateliers d'analyse de situation peuvent être considérés comme une nouvelle forme de formation dont les contenus sont axés sur l'expérience et la formalisation des pratiques professionnelles. La finalité de ce travail s'articule autour des dimensions suivantes :

- Proposition d'un espace d'échanges et de réflexion afin de permettre **une prise de distance** par rapport à l'accompagnement.
- Facilitation de **la compréhension des situations** rencontrée sur le terrain, dans la relation avec les personnes accompagnées et dans la relation avec leur environnement familial, social, affectif...
- Soutien à **la construction d'une « culture » d'équipe** basée sur le respect, la cohérence et la cohésion des pratiques.

Il s'agit de :

- **Développer la complémentarité** des connaissances et des compétences pluri-professionnelles, réunir et analyser les observations réalisées sur le terrain.
- **Faire émerger un questionnement** sur une situation problématique vécue par un ou plusieurs professionnels ou sur des besoins particuliers exprimés explicitement ou implicitement et explorer des pistes d'accompagnement adaptées à cette situation.

Moyens pédagogiques et didactiques & cadre d'intervention

La séance est préparée en amont par l'équipe à l'aide d'un document préparatoire qui sera transmis à l'intervenant au minimum 15 jours avant sa venue. Le document préparatoire permet à l'équipe de transmettre à l'intervenant le sujet qu'elle souhaiterait traiter lors de la séance de travail à venir.

La transmission par l'équipe du document préparatoire à l'intervenant constitue la demande d'intervention. Les interventions sont effectivement déclenchées à la demande des équipes. Un rythme et un nombre de séances maximum seront préalablement pré-établis en amont, ainsi qu'un accord sur les jours d'intervention possibles.

Le mode de travail pédagogique s'appuie essentiellement sur un accompagnement méthodologique dans **l'analyse de situations de terrain** rencontrées par les participants. Des apports théoriques, en lien avec les problématiques avec les situations étudiées, jalonnent les différents temps de travail.

La durée de travail d'une séance est de 2 heures.

Les règles d'échanges au sein du groupe de travail (confidentialité, respect de la parole de chacun, ...) seront précisées en début d'intervention.

INTERVENANTS

Intervenants membres de la plateforme de l'Atelier des Pratiques

SUIVI & ÉVALUATION

Analyses et études de situations d'accompagnement et/ou de soin

CERTIFICAT DE RÉALISATION

Ateliers d'analyse de situations dans une démarche de co-accompagnement